

## BARÈME HONORAIRES au 20 mai 2019

### VENTES « Immobilier »

PRIX DE VENTE	Honoraires TTC
Moins 50 000 €	4 990 €
50 001 à 100 000 €	5 990 €
100 001 à 150 000 €	6 990 €
150 001 à 200 000 €	7 990 €
200 001 à 700 000 €	3,99 %
+ tranche au dessus de 700 000 €	2,99 %

### VENTES « Foncier »

PRIX DE VENTE	Honoraires TTC
Foncier	5,99 %

« Immobilier » et « Foncier » : Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou à la charge du vendeur selon le mandat de vente. Ils comprennent les prestations de visites, de négociations et de constitution du dossier de vente. En cas d'inter-agence, les honoraires seront ceux de l'agence détentrice du mandat.

### VENTES « Neuf »

PRIX DE VENTE	Honoraires TTC
Programmes Immobilier Neuf selon Grille Commercialisation Promoteur	À la charge du promoteur

### LOCATIONS

PRESTATIONS	Honoraires TTC par m <sup>2</sup> habitable	Part Locataire	Part Propriétaire
Visite du logement, constitution de dossier et rédaction du bail	Entre 8 et 10 €*	50 %	50 %
Etat des lieux d'entrée	3 €	50 %	50 %

\* Le montant varie en fonction de la zone géographique où se situe le logement

### GESTION LOCATIVE

PRESTATIONS	Honoraires TTC /mois sur les sommes encaissées loyer et charges
Gestion du bien	7,08 %
Garantie Loyer impayé	1,9 %

La gestion locative est assurée par délégation par notre partenaire « ma gestion locative »

### PRESTATIONS PARTICULIÈRES

PRESTATIONS	Honoraires TTC	PRESTATIONS	Honoraires TTC
Suivi de travaux et Réception	Sur devis	Visite Virtuelle 360°	6 €/m <sup>2</sup> habitable
Suivi Construction et PV de Réception	Ex. Appt T2 : 1 500 €	Vidéo Présentation	3 €/m <sup>2</sup> habitable